



En Auvergne Rhône-Alpes, des excédents naturels et migratoires assez équilibrés

Le dynamisme démographique d'Auvergne Rhône-Alpes résulte d'un équilibre entre accroissement naturel et excédent migratoire. La structure par âge de la population explique territorialement les différences de solde naturel. L'attractivité globale de la région est liée à celle de ses grandes aires urbaines. Elle masque toutefois une forte hétérogénéité entre des villes-centres en déficit migratoire et leurs périphéries attractives. Les espaces plus éloignés des pôles urbains bénéficient aussi d'un regain d'attractivité. Mais dans ces espaces, les arrivées de nouvelles populations ne permettent cependant pas de compenser l'important déficit naturel.

Geneviève Burel, Claude Waszak, Insee

Auvergne Rhône-Alpes est la seule région, avec les Pays de la Loire, où les évolutions de la population reposent de manière équilibrée sur les deux moteurs de la croissance démographique : un excédent des naissances sur les décès et un solde migratoire positif.

La croissance due au solde naturel est supérieure à la moyenne française grâce à la jeunesse de sa population, à une fécondité et à une espérance de vie plus élevées qu'à l'échelle nationale.

Entre 2007 et 2012, en moyenne chaque année, le nombre de naissance est supérieur de 34 200 à celui des décès. Le taux de croissance annuel de la population dû au solde naturel (+ 0,5 % entre 2007 et 2012) positionne la région au 3^e rang national, après l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais Picardie. Ce solde naturel est favorable dans les espaces les plus urbanisés où se concentrent les jeunes familles. L'excédent naturel est particulièrement élevé dans les départements du Rhône (+ 0,8 %), de la Haute-Savoie et de l'Isère (+ 0,6 %). L'aire urbaine de Lyon concentre à elle seule la moitié de l'excédent régional. A contrario, les naissances ne compensent pas les décès dans les zones montagneuses et rurales de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de l'Ardèche et de la Drôme fortement marquées par le vieillissement de leur population.

Nette attractivité des grandes aires urbaines

Entre 2007 et 2012, les arrivées dans la région sont supérieures aux départs. L'excédent migratoire annuel (23 800) contribue à une augmentation de population de + 0,3 %. Ce taux situe Auvergne Rhône-Alpes au 6^e rang, derrière les régions du pourtour méditerranéen ou de l'ouest de la France, mais elle est nettement plus attractive que les régions du nord ou de l'est. L'attractivité des grandes aires urbaines explique 83 % des

apports démographiques de la région. En particulier, le taux de croissance annuel de la population dû au solde migratoire est le plus élevé dans les aires urbaines de Genève-Annemasse (partie française, + 2,0 %) et de Thonon-les-Bains (+ 1,3 %). Celui de l'aire urbaine de Clermont-Ferrand (+ 0,2 %) est proche de celui de l'aire urbaine lyonnaise (+ 0,3 %). Mais la taille de cette dernière explique que son excédent migratoire contribue pour près du quart aux apports migratoires de la région. A contrario, parmi les plus grandes aires urbaines, celles de Grenoble, Saint-Étienne, Valence et Vienne ont un solde migratoire déficitaire.

Le net excédent migratoire des couronnes des grands pôles urbains confirme la poursuite de l'étalement urbain, au détriment des villes-centres, à l'exception du cœur de la métropole lyonnaise qui connaît un fort regain d'attractivité. Les arrivées y sont désormais supérieures aux départs.

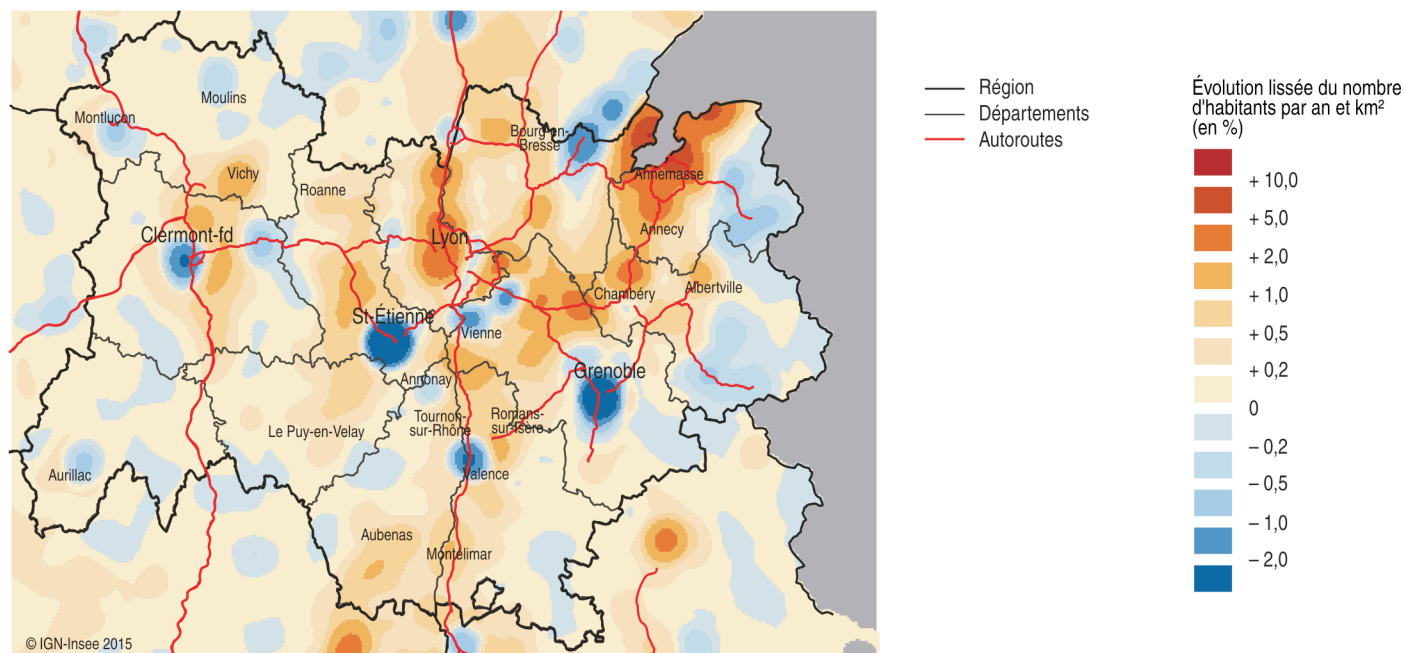
Regain d'attractivité dans les espaces ruraux

Les communes rurales des montagnes du Massif central, du Bourbonnais ou de la Drôme compensent une partie de leur fort déficit naturel par une nouvelle attractivité. Dans les communes rurales isolées de la région, le solde migratoire est excédentaire mais ne compense pas le déficit de naissances sur les décès lié au vieillissement structurel de la population. Ce dernier est renforcé par le fait qu'une part importante des nouveaux arrivants est âgée de plus de 55 ans.

Les territoires situés dans les hauts massifs alpins montrent un tout autre profil démographique. En effet, s'ils sont marqués par un déficit migratoire, l'excédent naturel assure le renouvellement de la population. ■

1 L'attractivité s'étend sur une grande partie du territoire

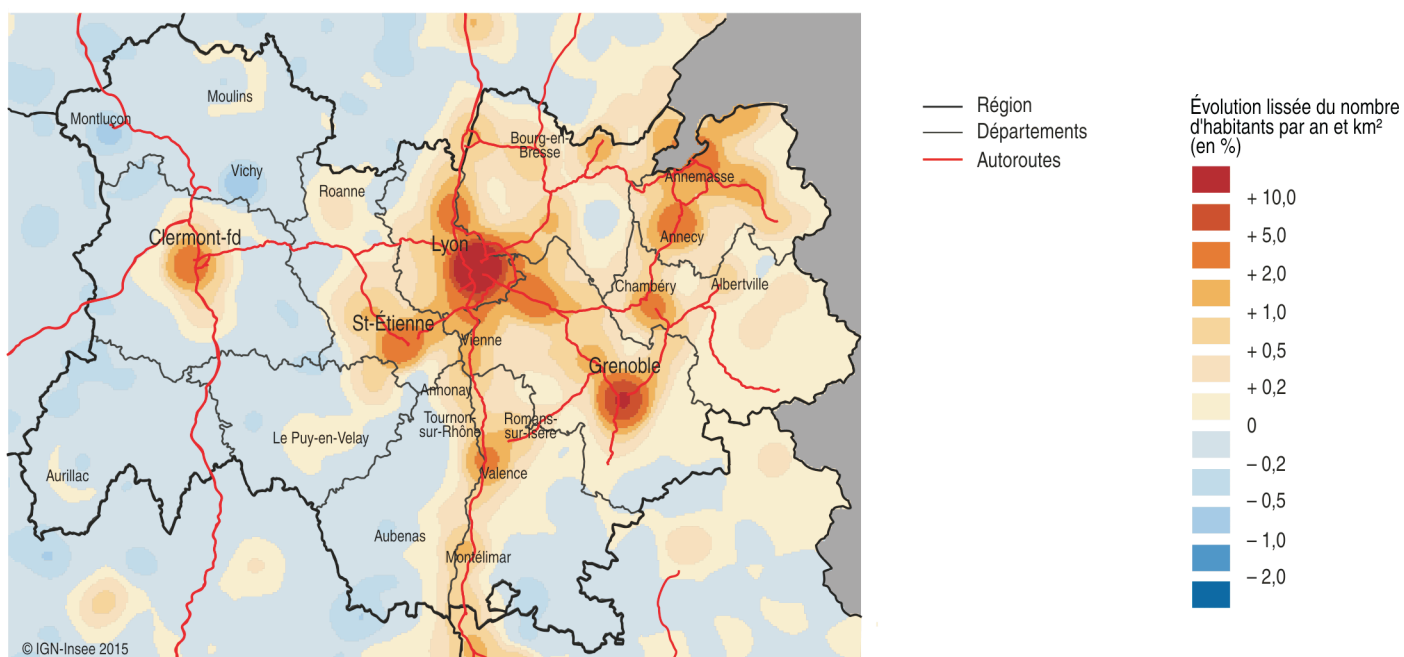
Variation de population due au solde migratoire entre 2007 et 2012



Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012

2 Les espaces ruraux isolés souffrent d'un fort déficit naturel

Variation de population due au solde naturel entre 2007 et 2012



Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012

Insee Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69 401 Lyon Cedex 3

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

ISSN : 2273-3981

© Insee 2015

Pour en savoir plus

Cette publication est **extraite d'un atlas** réalisé par les directions régionales de l'Insee et les agences d'urbanisme d'Auvergne et de Rhône-Alpes, avec l'appui financier des préfectures de région de Rhône-Alpes et d'Auvergne. Cet ouvrage a également reçu le soutien des conseils régionaux d'Auvergne et de Rhône-Alpes.

Fruit de plusieurs mois de collaboration entre des équipes pluridisciplinaires de statisticiens, de géographes, d'urbanistes et de cartographes, ce recueil est le premier d'une série de trois tomes à paraître d'ici octobre 2016.

« Auvergne Rhône-Alpes : géographie physique, humaine et urbaine »
Atlas tome 1, octobre 2015

